

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2363

Attribution de subventions de fonctionnement à des structures de création et de diffusion artistique des 6e et 9e arrondissements, pour leurs projets culturels, pour un montant global de 20 000 euros – Participation financière du Grand Casino de Lyon / Groupe Partouche à la politique culturelle de la Ville de Lyon - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2363 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES STRUCTURES DE CREATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE DES 6E ET 9E ARRONDISSEMENTS, POUR LEURS PROJETS CULTURELS, POUR UN MONTANT GLOBAL DE 20 000 EUROS – PARTICIPATION FINANCIERE DU GRAND CASINO DE LYON / GROUPE PARTOUCHE A LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE LYON - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Je vous présente aujourd'hui des structures de création et de diffusion artistique que je vous propose de financer grâce à la participation du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon.

Je vous rappelle que le Grand Casino de Lyon a décidé de soutenir le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon, plus particulièrement dans le domaine de la musique.

Dans ce cadre, lors du Conseil municipal du 6 juin 2016, vous avez accepté une participation du Grand Casino à la politique culturelle de la Ville de Lyon. Sur les 200 000 € attribués à la Ville de Lyon par le Grand Casino, une somme de 180 000 € a été distribuée à différentes associations musicales lors de ce même Conseil municipal.

Il vous est proposé, dans le cadre de la présente délibération, de répartir les 20 000 € restants à des associations situées dans les 6^e et 9^e arrondissements.

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s'est fixés dans le domaine de la création et de la diffusion artistique et les projets retenus prennent en compte l'intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

• **10 000 €** sont attribués aux associations dont le siège est situé dans le 6^e arrondissement :

- **ASAC association de Soutien à l'Animation Culturelle** (33, rue Bossuet à Lyon 6^e) : cette association, fondée en 2001 par Gabriel Nucci, artiste éclectique, peintre et écrivain, organise des événements culturels au service de la collectivité, plus particulièrement dans le 6^e arrondissement de Lyon.

Depuis 2001, diverses manifestations ont été pérennisées : les joutes littéraires, la journée des peintres au Parc de la Tête d'Or et l'exposition de leurs tableaux à la Mairie du 6^e, l'exposition des peintres et sculpteurs du 6^e et le Printemps des poètes qui est une manifestation nationale.

Cette année, elle organise son 15^e concours de nouvelles et de poésies dans le cadre général des joutes littéraires de Lyon. Ce concours est ouvert à tous les auteurs francophones sans distinction d'âge. Plusieurs catégories sont ouvertes : les nouvelles, la poésie (sections classique et vers libres). Dans toutes les catégories le sujet est libre.

Subvention allouée en 2015 : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

- **L'Association Musicale Crescendo AMC** (49 rue Cuvier à Lyon 6^e) : créée en 2007, elle a pour but de promouvoir la musique classique et d'encourager son rayonnement par l'enseignement, les rencontres et diverses manifestations (concerts, stages...). Elle est dirigée par les musiciens Erik Villar et Marie-Drouin-Germain, pianistes diplômés du CNSMD de Lyon et professeurs depuis plusieurs années.

L'AMC a su s'entourer d'une équipe pédagogique diplômée et expérimentée. Elle enseigne à des élèves de tous âges, de niveau débutant à très avancé, et aux élèves des Conservatoires et Ecoles de Musique pour un soutien personnalisé.

L'AMC proposera un concert des élèves apprenant la musique en cours particuliers. Ce concert sera pour eux l'occasion de jouer en public et de partager un moment musical. Ce même concert sera donné en 2017 dans une église.

L'AMC projette la création d'un spectacle, avec les enfants du Jardin et de l'Eveil Musical, regroupant 80 enfants de 1 à 5 ans, accompagnés de leurs parents. Cette fête musicale programmée à l'été 2017, sera ouverte au public, la rue étant interdite à la circulation à cet effet.

Subvention allouée en 2015 : 0 €
Subvention proposée : 2 000 €

- **Association Paroles et Musique** (7, avenue Général Brosset à Lyon 6^e) : cette association est née en 1994 de la rencontre d'un jeune pianiste, Valéry Rogacev, devenu ensuite professeur au CNSMD de Lyon.

Les activités très diverses (conférences, concerts, chorale d'enfants, lectures...) dans des lieux souvent insolites (une péniche sur la Saône, une cour d'immeuble du XVII^e siècle, une galerie de peinture, une ancienne abbaye, un atelier de luthier, un bistrot lyonnais de la Croix-Rousse...) ont permis de fédérer près d'une centaine d'adhérents, mélomanes ou sensibles à la culture.

En octobre 2013, la Présidente, Florence Martin, a repris le flambeau, sous l'impulsion de Françoise Gneri, 1^{er} Prix du CNSMD de Paris, ancienne soliste à l'orchestre de l'Opéra de Paris et professeur d'alto au CNSMD de Lyon et avec l'appui de Valéry Rogacev, artiste reconnu.

Paroles et Musique créé une passerelle de professionnalisation pour les jeunes artistes talentueux de la Région Auvergne Rhône-Alpes et leur permet de se produire dans de bonnes conditions, leur fait rencontrer des professionnels et les met en contact avec un public.

L'Association collabore avec le CNSMD de Lyon pour un projet intitulé « POULENC à Lyon ». Ce projet donnera l'occasion à des professionnels de la musique en formation de se produire en compagnie de musiciens chevronnés, au cours d'un événement destiné au grand public. Le concert sera précédé d'une conférence sur ce même thème. Cet événement, prévu en 2017, sera donné à l'église St Nom de Jésus dans le 6^e arrondissement.

Une subvention de 1 400 € a déjà été votée au Conseil municipal de juin dernier pour une manifestation dans le cadre de « Tout l'Monde Dehors ».

Subvention allouée en 2015 : 0 €

Subvention proposée : 1 000 €

- **APPL6 – association pour la Promotion du Patrimoine de Lyon 6** (13, quai Général Sarrail à Lyon 6^e) est une Association créée en 2009. Elle a pour objectifs d'identifier, de valoriser et de promouvoir le patrimoine historique, architectural, urbain, paysager, artistique et humain du 6^e arrondissement de Lyon. Elle est le partenaire privilégié de la mairie du 6^e pour les Journées Européennes du Patrimoine et a édité, en 2012, un Plan Historique du 6^e, apportant ainsi son concours en réalisant un inventaire patrimonial de l'arrondissement.

Elle prépare l'organisation du 150^e anniversaire du 6^e arrondissement. Cet événement, qui doit se dérouler en 2017, verra la mise en place d'une exposition relatant l'histoire de bâtiments construits il y a 150 ans, la réalisation de la copie en bronze du buste historique de Morand et la rédaction d'un ouvrage sur l'histoire de l'arrondissement.

Subvention allouée en 2015 : 0 €

Subvention proposée : 5 000 €

- **RYMEA** (46, rue Bugeaud à Lyon 6^e) : cette école de musique créée en 1987 est située au cœur du 6^e arrondissement de Lyon. C'est l'une des quatre écoles en France dont le projet d'enseignement de la musique est développé par Edgar Willems et permet un apprentissage progressif et ordonné. Elle propose des cours d'initiation musicale, de solfège et d'instrument pour enfants à partir de 3 ans et adultes, avec pour objectif de solliciter le plaisir de la découverte et de l'écoute mutuelle.

Rymea, conjointement avec son traditionnel concert d'été, a renouvelé sa manifestation intitulée « Papilles et Tympan », le dimanche 26 juin, avec le soutien de la Mairie du 6°. Cet événement festif, gratuit et ouvert à tous, autour de la musique, s'est déroulé dans différents lieux de la rue Bugeaud, avec au menu, des concerts, une scène ouverte, des séances d'essai d'instruments et de l'éveil musical dans la rue et dans les locaux de l'école. Le thème choisi cette année était la musique espagnole et sud-américaine.

Rymea a participé au Willems International Choir qui rassemble tous les ans une centaine de jeunes chanteurs issus des écoles Willems européennes. Pour 2017, cette rencontre aura lieu à Lyon. A cette occasion, Rymea créera un événement autour du chant pour cette année qui sera aussi celle du 30° anniversaire de l'Association. Des auditions délocalisées seront organisées ainsi que des petits programmes intitulés « concerts de poches » donnés dans divers lieux publics du 6° arrondissement : maisons de retraite, bibliothèque, écoles primaires, mairie, foyer de jeunes travailleurs. En tout c'est soixante élèves qui participeront à ce projet avec comme point d'orgue une édition exceptionnelle « grand format » de « papilles et tympan ».

Une subvention de 1 000 € a déjà été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention allouée en 2015 : 3 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

• **10 000 €** sont répartis entre les associations suivantes du 9° arrondissement :

- **Le Centre de la Voix Rhône-Alpes** (24 av Joannès Masset - Les Passerelles 9°) : cette structure de formation et de diffusion du chant, créée en 1999, s'adresse à un large public, amateur ou professionnel, soliste ou choriste.

L'Association fait de ce centre un lieu d'échange et de convivialité où amateurs et professionnels se rencontrent et partagent autour de la passion du chant.

Le Centre de la Voix continue son rôle de structure « Passerelles » entre les institutions. En effet, les activités pour enfants, adolescents, jeunes et adultes, que ce soit en collectif comme en individuels, permettent à de nombreux adhérents de suivre leur parcours musical selon leurs désirs.

Cette saison écoulée a vu l'accueil en résidence de plusieurs compagnies, permettant ainsi aux artistes de créer leur spectacle. On peut notamment citer la Compagnie Golo (Jacques Gomez), Compagnie Etoile Secrète (Odile Bertotto).

Les formations professionnelles accueillent beaucoup de chanteurs venant d'Europe et d'ailleurs. Le Centre de La Voix Rhône-Alpes est de plus en plus connu et reconnu pour la qualité de son enseignement. Ainsi, il a accueilli cette saison des chanteurs venant du Portugal, d'Allemagne, de Hollande, de Russie, du Mexique...

De plus, l'Association continue ces interventions dans les collèges Jean de Verrazane et Schoelcher (la Duchère).

Une subvention de 3 500 € a déjà été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention allouée en 2015 : 4 000 €

Subvention proposée : 1 500 €

- **Ecole de Musique de St Rambert** (42 rue des Docteurs Cordier 9^e) : créée en 1989, il s'agit d'une école de musique de quartier qui offre un enseignement de proximité. Elle permet la pratique musicale individuelle et collective, pour débutant ou confirmé, adulte ou enfant dès 5 ans, et quel que soit le choix de style musical (classique, rock, chanson, jazz, musiques traditionnelles...).

L'école a donné un concert qui a permis la présentation des pratiques collectives et a concrétisé la volonté de l'école d'enseigner la diversité des styles (classique, jazz/rock, musiques traditionnelles, percussion, chanson, éveil musical...).

L'EMSR a participé au concert "Guitares en tous sens" organisé par des écoles du Réseau d'Enseignement Musical de Lyon à la salle Victor Hugo. Ce projet a mis les guitaristes des écoles du réseau à l'honneur, avec un répertoire allant de la musique ancienne aux musiques jazz manouche en passant par les musiques du monde.

Un concert du chœur d'enfants de l'école a aussi été donné en avril à l'invitation de l'école de Collonges et l'EMSR a participé à la Fête de la Musique.

Une subvention de 3 000 € a déjà été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention allouée en 2015 : 4 500 €

Subvention proposée : 1 500 €

- **L'Ecole de Musique de Vaise/Ensemble Orchestral Lyon 9^e** (6 rue du Chapeau Rouge à Lyon 9^e) : cette Association est composée de deux parties : l'école de musique, partie scolaire de l'association, permet pour tous et à tout âge d'apprendre la musique de façon conviviale dans des disciplines variées (78 élèves cette saison) et l'ensemble orchestral (30 musiciens), permet à toutes et à tous de se retrouver pour jouer ensemble des morceaux de style divers.

Présente depuis 1974 dans le 9^e arrondissement, l'école offre la possibilité de pratiquer la musique dans le quartier. L'enseignement musical est de qualité et dispensé par des professeurs tous diplômés de conservatoires. Depuis septembre 2005, l'ensemble orchestral répète au centre social et culturel P. Augier, dans des conditions idéales.

L'école a donné un concert caritatif de la classe de piano à l'EHPAD La Roseraie dans le 5^e. Cette expérience devrait être renouvelée la saison prochaine dans d'autres établissements et avec d'autres classes.

L'ensemble orchestral a participé à Vaisetival, braderie des commerçants de Vaise, les 17 et 18 juin derniers et donné deux concerts de l'école dans l'auditorium de la médiathèque place Valmy.

La classe d'éveil accompagnée de l'ensemble orchestral, d'un atelier de violoncelles et de l'ensemble orchestral, a participé à la fête de la musique et pour cette fin d'année, l'événement incontournable de l'association, la participation à la messe de la St Cécile en novembre.

Une subvention de 2 200 € a déjà été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention allouée en 2015 : 3 200 €
Subvention proposée : 1 000 €

- L'Ecole Lyonnaise des Cuivres (maison des Associations - 28 rue Denfert Rochereau à Lyon 4^e et Ecole Chevalier Bayard 4 quai Chauveau à Lyon 9^e) : l'Ecole Lyonnaise des Cuivres, école de musique associative créée en 2010 par des musiciens formés au CNSMD, permet à une centaine d'enfants et adultes de découvrir la musique grâce à des ateliers collectifs (138 élèves cette saison).

L'ELC a proposé cet été un stage de cuivres et percussions accessible à tous les jeunes, de 7 à 16 ans, que ce soit pour découvrir les cuivres et percussions ou pour reprendre contact avec son instrument à la fin des vacances. Ce stage, animé par l'équipe pédagogique de l'école, a permis un travail autour d'un répertoire pour cuivres et percussions. Un concert de fin de stage a été donné fin août dans le Parc Roquette, dans le cadre du festival « Tout l'Monde Dehors ».

Une subvention de 3 000 € de la Culture et 300 € pour une manifestation dans le cadre de « Tout l'Monde Dehors » ont déjà été votées au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention allouée en 2015 : 4 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

- La Maison des Jeunes et de la Culture de la Duchère (237 rue des Erables à Lyon 9^e) est fortement engagée dans des actions mobilisant la population, les jeunes en particulier afin de participer au développement social et culturel de la cité, pour un mieux-être collectif et une solidarité plus active. Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste.

Toute l'année, la MJC porte et coordonne de nombreux projets. Ainsi, le festival « D'art et D'air » qui s'est déroulé les 3, 4 et 5 juin dernier au cœur du Parc du Vallon, est le premier festival jeune public de l'agglomération lyonnaise totalement gratuit, organisé en plein air et ouvert à tous. Ce festival offre une programmation de qualité aux enfants de 2 à 14 ans. Tout le monde est le bienvenu, puisque si la programmation et les animations s'adressent spécifiquement aux plus jeunes, l'ambiance reste familiale. Ainsi, on a pu voir et

entendre Tom Nardone et les Sales Gones avec le spectacle Écolo-Sapiens, la Compagnie Poc et sa jonglerie musicale, le cirque Troc qui parle de différence...

S'adressant au jeune public et aux familles, D'art et D'air milite pour l'ouverture aux autres et l'accessibilité au plus grand nombre, la qualité artistique, la découverte par le jeu, les valeurs du développement durable.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

- La Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Rambert (4 rue Sylvain Simondan à Lyon 9^e) assure une animation culturelle de proximité et encourage les expressions et les pratiques culturelles pour tous. Elle contribue au développement des liens sociaux. Elle partage ses locaux avec le Centre Social, offrant ainsi au quartier un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité.

La MJC de Saint Rambert développe beaucoup d'événements tels que MJCiné9, des rencontres-débats, des sorties culturelles, des concerts, des expositions.

Le festival « Dimanches de l'Ile barbe » programmé dans le cadre de « Tout l'Monde Dehors », est entièrement gratuit et invite les familles à redécouvrir l'Ile Barbe, située à seulement 10 minutes du centre de Lyon. Ainsi, durant les trois premiers dimanches de juillet, l'Ile Barbe prend des airs de fête avec au programme des spectacles de rue, des concerts jazz, musique classique ou musique du monde et une buvette avec des produits locaux.

La MJC et son équipe multiplient leurs efforts en faveur de la jeunesse avec, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, des activités périscolaires à l'école des Grillons mais aussi des actions au collège-lycée Jean Perrin, des chantiers jeunes, l'accompagnement des groupes de musique et des stages pendant les vacances.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

- St'Art Up – L'Attrape-Couleurs (5 place Henri Barbusse à Lyon 9^e) : créé en 2000, l'Attrape-Couleurs est un centre d'art contemporain situé dans le 9^e arrondissement de Lyon, en bord de Saône. Installé dans l'ancienne mairie de Saint Rambert, il a pour mission principale de favoriser l'émergence de jeunes artistes, ainsi que l'expérimentation et la recherche autour de l'art.

L'Attrape-Couleurs programme cinq expositions par an, met à disposition une résidence aux artistes sélectionnés et propose des événements tels que conférences, lectures ou performances accompagnant la programmation.

Il conduit de nombreux partenariats locaux, nationaux et internationaux avec, par exemple, sa participation à la Biennale d'Art Contemporain (Résonance...), aux « extras » des Nuits Sonores, ou encore à la promotion d'artistes issus de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon.

Cette année, le lieu a reçu les œuvres de Benjamin Artola et l'exposition « Bloomy Corner » de Tom Castinel, Peggy Pehl et Armand Lecouturier.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Une subvention de 10 000 € a déjà été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention allouée en 2015 : 11 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

- **Ciné Duchère** (308 avenue Andreï Sakharov) - Association née en 1993, Ciné Duchère est un cinéma de proximité situé dans l'église de Balmont. A l'origine, le projet était de proposer des films de cinéma, le soir dans un premier temps puis en journée. Dès son ouverture, un travail auprès du public scolaire fut proposé, enrichi peu à peu par des films Art et Essai en documentaires et des soirées-débats en soirées ciné-chansons. Aujourd'hui, le lieu reçoit plus de 22 000 spectateurs et compte plus de 100 adhérents dont 20 bénévoles actifs qui participent à la vie quotidienne du cinéma.

Des événements particuliers et des soirées spéciales ponctuent la programmation. On peut notamment citer l'opération « Passeurs d'images » qui est un dispositif visant à favoriser l'accès aux pratiques cinématographiques et à l'éducation à l'image aux publics éloignés des pratiques culturelles. Ce dispositif se décline en trois temps : des séances de sensibilisation toute l'année sous forme de projections-débats, un atelier de réalisation de film et l'organisation de séances de cinéma en plein air en juillet et août dans différents quartiers de Lyon 9^e (Vergoin, Vaise, Duchère).

« J'M le cinéma », opération mise en place en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et le GRAC, est un projet de médiation à destination des jeunes 15-25 ans porteurs de carte M'ra. Le dispositif propose des « séances spéciales » permettant à un groupe de jeunes de participer à la vie du cinéma et à la programmation de séances spéciales, séances-débat, soirées thématiques, tout au long de l'année. C'est aussi un appel à films : un jeudi soir par mois, un court métrage réalisé par un jeune réalisateur rhônalpin est projeté en avant-programme sur grand écran et suivi d'un échange entre le réalisateur et le public. Tous les genres sont acceptés (court-métrages, clips, documentaires) d'une durée de 10 minutes maximum.

Ciné Duchère participe également aux trois dispositifs scolaires nationaux que sont « Ecole au Cinéma », « Collège et Cinéma » et « Lycéens au Cinéma ».

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

Vu lesdites conventions d'application ;

Vu l'avis du Conseil des 6^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement, pour un montant global de 20 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément aux tableaux ci-dessous :

▪ Une somme de 10 000 € est répartie, sous forme de subventions, entre les organismes culturels suivants du 6^e arrondissement :

ASAC – Association de Soutien à l'Animation Culturelle	1 000 €
Association Musicale Crescendo	2 000 €
Association Paroles et Musique	1 000 €
APPL6 – Association pour la promotion du Patrimoine Lyon 6	5 000 €
RYMEA	1 000 €

▪ Une somme de 10 000 € est répartie, sous forme de subventions, entre les organismes culturels suivants du 9^e arrondissement :

- Centre de la Voix	1 500 €
- Ecole de musique de Saint Rambert	1 500 €
- Ecole de musique de Vaise - EOL	1 000 €
- Ecole Lyonnaise des Cuivres	1 500 €
- MJC La Duchère	1 000 €
- MJC Saint Rambert	1 000 €
- St'Art Up (Attrape-Couleurs)	1 000 €
- Ciné Duchère	1 500 €

2. Les conventions d'application financière susvisées, établies entre la Ville de Lyon, la MJC Duchère, la MJC Saint Rambert, le Centre St'Art Up et Ciné Duchère sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante sera prélevée, pour un montant de 20 000 €, sur les crédits inscrits au budget 2016, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47466, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN